48e ANNÉE. — N° 16,756

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 6, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

SAMEDI 18 MAI 1918
SAINTE JULIETTE
SOLEIL: lever 5 h. 33; couch. 7 h. 25
LUNE: pleine le 25; D. Q. le 2

LA BARRIÈRE

Le second exploit du « Vindictive », coulé par les Anglais dans le chenal d'Ostende, complète brillamment les opérations offensives entreprises par l'amiral Keyes contre les ports ennemis de la côte belge. On est venu tard à ces opérations d'embouteillage, cependant connues dès la guerre hispano-américaine et fréquentes dans la guerre russo-japonaise. On y vient à un moment où le matériel flottant a une si grande valeur qu'on ne peut plus penser y employer des vapeurs de charge. Combien en aurait-on sauvés en s'y décidant plus tôt ! C'est du développement de ces opérations offensives qu'il faut attendre le plus, pour combattre les sous-marins allemands.

Les barrages inertes, quels qu'ils soient, n'ont qu'une valeur temporaire. L'immense barrière de mines que l'amirauté anglaise vient de tendre entre la côte est d'Angleterre et la côte de Norvège produit un résultat immédiat, que M. Georges Leygues a signalé dans une importante et récente déclaration. Le nombre des sous-marins ennemis actifs à la mer est en décroissance notable, malgré la saison favorable; le nombre des torpillages diminue beaucoup, celui des sous-marins ennemis coulés augmente. De telle sorte que, d'une part, la vitesse d'accroissement du tonnage allié construit grandit, tandis que, d'autre part, celle d'accroissement du nombre des sous-marins allemands s'annule. Notre situation maritime générale s'améliore donc d'une façon très sensible au moment même où les apports de la mer nous sont le plus nécessaire, où leur emploi devient, enfin, rationnel, où les formidables courants militaires qui roulent leurs flots de soldats et de matériel de guerre à travers la Manche et l'Océan augmentent d'intensité. Ces constatations sont faites pour fortifier notre confiance dans l'avenir et nous faire accepter avec une inébranlable patience les épreuves présentes.

Il ne faut pas perdre de vue cependant qu'il n'y a pas de barrière matérielle qui ne se franchisse ou ne s'effrite. Les résultats atteints aujourd'hui et déjà si satisfaisants ne sont pas définitifs. Ils ne seront maintenus qu'au prix d'un labeur incessant, d'efforts variés et constamment renouvelés. Bien des barrières ont déjà ainsi été tendues devant les sous-marins ennemis et les ont arrêtés pour un temps dans certaines régions. L'ennemi a fini par les repérer, par les tourner ou par les enfoncer. L'immense champ de mines de la mer du Nord s'usera, l'ennemi y fera des brèches, et, à la longue, les chenaux de Zeebrugge et d'Ostende seront dragués et déblayés. Le temps de répit dont les marines alliées vont disposer doit être employé à la préparation et à l'exécution de nouvelles entreprises. Il semble que nous ayons, au prix d'un prodigieux effort défensif, acquis une avance sur l'activité destructrice de l'ennemi. Tant que nous maintiendrons cette avance, nous serons maîtres de la situation au point de vue du ravitaillement et de l'accroissement des forces militaires. Jamais n'est apparue si nettement cette évidence que c'est par la mer que se décidera l'issue de la guerre.

Cependant il ne faut pas se livrer à l'illusion que la victoire pourrait être faite d'une succession d'avantages incomplets. L'Allemagne l'a appris. Un avantage dans la lutte sous-marine ne résout pas la contestation navale. Il n'est qu'une alternative. Qu'on en tire confiance, patience et résolution, c'est bien ! Mais qu'on ne mette pas plus de temps qu'il n'en faut à s'éponger le front et à se féliciter. Avant que les sous-marins allemands n'aient recommencé à filtrer à travers les barrières et à pulluler, il faut se remémorer le mot éternellement vrai du grand Nelson : « A la guerre, tant qu'il reste quelque chose à faire, il n'y a rien de fait ! »

Jean CLAUDIUS.

COMMERCE AVEC L'ENNEMI

Le banquier Zucco et son oncle arrêtés

Paris, 17 mai. — On a arrêté, il y a quelques jours à Clermont-Ferrand et transféré à Paris, Zucco, le banquier bien connu. Zucco, qui a une quarantaine d'années, avait imaginé de vendre à raison de 10 fr. par mois des titres portant des tirages avec gros lots. Il gardait par devers lui la valeur dont il donnait le numéro au souscripteur, devenu propriétaire nominal du titre, et devait à celui-ci le montant du lot sortant. Le truc de Zucco consistait à vendre le même titre à un grand nombre de souscripteurs. Mais depuis la guerre il se livra à d'autres opérations, et c'est ce qui vient de motiver son arrestation.

Zucco, qui a été vaguement mobilisé, avait placé à la tête de sa banque, la Banque française de Crédit, son oncle nommé Meinaggio. Zucco se fit confier une mission en Italie il y a deux ans, entra en relations avec des Allemands, et par la Suisse se fit adresser de nombreux coupons de valeurs que détenaient les Boches et qui ne pouvaient être encaissés qu'en France. C'étaient surtout des coupons de Rente russe. Zucco se chargea de ces opérations, qui constituent au premier chef le commerce avec l'ennemi. Il a gagné ainsi beaucoup d'argent, car il n'exigeait pas moins de 50 % sur le montant des sommes ainsi recouvrées.

Son oncle, M. Meinaggio, a été arrêté et écroué. Deux autres employés de la banque, qui ont servi d'intermédiaires, ont été également mis en état d'arrestation. L'enquête, qui ne s'arrêtera pas là, révélera, paraît-il, des surprises.

Zucco prétend qu'il ne connaissait nullement l'origine boche des coupons russes. Mais les précautions prises par Zucco pour les faire introduire en France et les recommandations qu'il donna à ses correspondants, notamment de ne les présenter que par petits paquets, ne permettent pas à la justice d'ajouter foi à ses déclarations. On soupçonne, du reste, que ces titres russes ont été volés en France, notamment à Clermont (Oise) lors de l'envahissement.

Les conseils de guerre votent au scrutin secret

Paris, 17 mai. — On sait que le 13 mai 1918 a été promulguée à l'« Officiel » la nouvelle loi sur la justice militaire. Auparavant, les voix étaient recueillies séparément en commençant par le grade inférieur, le président émettant son opinion le dernier. Hier, aux premier et quatrième conseils de guerre, conformément à la loi nouvelle, les voix ont été recueillies au scrutin secret, dans le képi du président du conseil de guerre.

Le paquebot " Atlantique " torpillé

Paris, 16 mai. — Le paquebot « Atlantique », des Messageries Maritimes, a été attaqué en Méditerranée dans les premiers jours de mai. Atteint par une torpille, il a pu rentrer dans un de nos ports par ses propres moyens. On a à déplorer la mort d'un passager européen et de neuf Arabes.

LA GUERRE AÉRIENNE

Sarrebruck bombardé par les Anglais

UNE BATAILLE AÉRIENNE

Cinq boches abattus

Londres, 17 mai (officiel). — De bonne heure, le 16, nos avions ont pris l'air pour aller bombarder les usines et les gares de Sarrebruck. En passant au-dessus des lignes ennemies, ils ont rencontré dix avions allemands, et un combat s'est engagé, qui n'a pas cessé pendant tout le parcours. A l'arrivée au-dessus de Sarrebruck, le nombre des appareils ennemis avait atteint vingt-cinq, et les nôtres furent attaqués avec la plus grande violence. En dépit de ces attaques, vingt-quatre grosses bombes furent jetées sur nos objectifs. Plusieurs explosions ont été observées sur les voies ferrées, ainsi qu'un commencement d'incendie.

Ayant atteint leur but, nos avions se sont attachés à combattre les appareils ennemis, dont cinq ont été abattus. Tous nos appareils sont rentrés, sauf un dont la chute a été enregistrée.

30,800 kilos de bombes

Londres, 16 mai (officiel). — Le 15, nos aéroplanes et nos ballons captifs ont fait beaucoup de bon travail en liaison avec l'artillerie. Au cours de la journée, des reconnaissances à longue distance ont été effectuées; de nombreuses photographies ont été prises tant sur les premières lignes que sur l'arrière-front de l'ennemi.

De l'aube à la nuit, nos avions de bombardement n'ont pas cessé leurs opérations; plus de vingt-quatre tonnes de bombes ont été lancées. Entre autres objectifs, ils ont survolé les gares de Tournai, Cambrai et Chaulnes, les cantonnements aux abords de Douai, Bapaume, Menin, le canal de l'Yser à la Somme et celui de Zeebrugge à Bruges.

La nuit venue, nos escadrilles spéciales ont continué leurs bombardements. Plus de quatorze tonnes de bombes ont été jetées sur les gares de Chaulnes, Lille, Douai, les cantonnements de Péronne, Braye et Bapaume.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

38 avions allemands descendus

De bonne heure le matin, et dans la soirée du 15, les aviateurs ennemis se sont montrés actifs. Ils ont attaqué nos escadrilles de bombardement avec une vivacité particulière. Vingt-cinq appareils allemands ont été abattus. Douze ont été contraints d'atterrir, et un autre a été descendu par nos sections de mitrailleuses. Onze de nos appareils manquent.

Durazzo et Lissa bombardées efficacement

Rome, 16 mai (officiel).

Le 14 mai, les escadrilles de nos hydravions ont bombardé efficacement les ouvrages militaires de Lissa et Durazzo, provoquant des incendies. Les ouvrages de Durazzo ont été bombardés également, avec des résultats efficaces, par des avions britanniques, le 13 mai, malgré le feu antiaérien. Tous les appareils sont rentrés indemnes à leurs bases.

Nos aviateurs, pendant leur reconnaissance, ont observé que le steamer et le torpilleur autrichien torpillés par nous dans la nuit du 12 au 13, gisaient au fond de la mer et doivent être considérés comme perdus.

Durazzo, le port le plus important de l'Albanie, est à environ 100 kilomètres du grand port italien de Brindisi.

Quant à Lissa, c'est une île autrichienne de l'Adriatique, la plus avancée vers l'Italie de toutes celles de l'archipel dalmate.

Le torpillage du cuirassé autrichien " Viribus-Unitis "

L'ATTAQUE A ETE COURONNÉE DE SUCCÈS

Rome, 16 mai. — Une note officielle, publiée ce soir, annonce que l'opération qui a été effectuée par des torpilleurs italiens, dans le port de Pola, le 14 mai au matin, a été couronnée de plein succès, causant à la marine autrichienne la perte d'une de ses principales unités.

La relève des ouvriers des usines de guerre

CONFÉRENCES

Paris, 16 mai. — La délégation du Groupe socialiste de la Chambre a conféré avec les délégués d'ateliers et ceux de la Fédération des métaux ce matin, au Palais-Bourbon, pour établir en plein accord une ligne de conduite, tant sur la question de la relève que sur celle des salaires.

Au cours de cette entrevue, qui n'a pris fin qu'à midi et demi, il a été décidé que les délégués ouvriers et ceux de la Fédération des métaux se rendraient « seuls », cette après-midi, auprès de M. Clémenceau. L'impression générale était bonne.

M. CLEMENCEAU REÇOIT DES DELEGUES OUVRIERS

Paris, 17 mai. — L'application de la loi Mourier dans les usines de guerre continue à être à l'ordre du jour. L'émotion provoquée dans les usines par le bruit — erroné — que les ouvriers rappelés au front seraient remplacés par des ouvriers ou des soldats des nations alliées, semble être considérablement calmée. Cependant des pourparlers se sont poursuivis hier. M. Clemenceau, président du conseil, a reçu, en présence du ministre de l'armement, le comité de la Fédération des métaux qu'assistait le secrétaire général de la C. G. T. L'entrevue a duré deux heures. Ces délégués ont, dans la soirée, rendu compte de leur entrevue à la commission confédérale.

La cure de la tuberculose

UNE DECOUVERTE

Paris, 17 mai. — Le professeur Le Monaco, directeur de l'Institut de chimie biologique de l'Académie des Lincei à Rome, a, dans une communication officielle, annoncé que grâce à une découverte qu'il a faite, la cure de la tuberculose serait en voie de transformation capitale. Au lieu de s'attaquer au bacille lui-même il a cherché à modifier le milieu dans lequel il vit et à le lui rendre en quelque sorte inhabitable. Son procédé consiste à utiliser l'action des sucres sur la sécrétion bronchique. Les essais que fit l'éminent savant dépassèrent ses espérances. Ils eurent lieu surtout sur des soldats revenus tuberculeux du front. Des améliorations rapides furent constatées, puis des guérisons que les expérimentateurs estiment totales. En quelques jours la toux, l'hémoptysie, les sueurs nocturnes, la fièvre cessent. La dégénérescence des tissus s'arrête, les cavernes se cicatrisent et le poumon très vite reprend son fonctionnement normal. Que faut-il penser de cette découverte ? Le nom de l'auteur, ses titres, l'autorité de l'assemblée savante à qui il a fait part des résultats obtenus, tout cela permet d'espérer qu'elle est des plus sérieuses.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

La lutte d'artillerie continue

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 16 Mai (après-midi)

Hier soir, nos troupes ont exécuté un raid dans les tranchées ennemies aux abords de GAVRELLE. Elles ont fait quelques prisonniers.

En dehors de l'activité réciproque de l'artillerie sur différents points, particulièrement dans les vallées DE LA SOMME et DE L'ANCRE, à l'est D'ARRAS et AU FRONT NORD de bataille, il n'y a rien à signaler.

Du 16 Mai (soir)

En dehors d'une certaine activité des deux artilleries, particulièrement sur le front au nord de la LYS, il n'y a rien d'important à signaler.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 16 Mai (23 heures)

Pas d'action d'infanterie. Activité marquée des deux artilleries au nord et au sud de l'AVRE.

Journée calme sur le reste du front.

Du 17 Mai (14 heures)

Au cours de la nuit, bombardement violent dans la région d'HAILLES.

Vers MESNIL-SAINT-GEORGES, nous avons repoussé un coup de main ennemi et fait des prisonniers.

Dans la région au sud de CANNY-SUR-MATZ, nos détachements ont pénétré en deux points dans les lignes ennemies et ramené une quarantaine de prisonniers, dont un officier.

Sur la RIVE SUD DE L'OISE, une tentative ennemie sur nos petits postes du secteur de VARESNES a échoué sous nos feux.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 16 mai (18 heures)

EN LORRAINE, activité de patrouilles. La lutte d'artillerie a de nouveau été plus vive. Autrement, la journée a été calme dans les secteurs occupés par nos troupes.

Ils avouent mal notre succès du Kemmel

Genève, 17 mai. — Le Communiqué allemand prétend qu'une attaque ennemie a été repoussée au nord du Kemmel, mais ajoute ces mots : « **Un point d'attaque limité dans notre ligne avancée est resté aux mains de l'ennemi.** »

Maîtrise incontestée de nos aviateurs sur les Allemands

Paris, 17 mai. — Trois cent vingt-deux avions allemands ont été abattus en deux mois, alors que, pendant la même période, nous n'avons perdu que quatre-vingt-seize appareils. Les Allemands ont donc perdu plus de trois avions contre un. Et encore faut-il noter que dans le chiffre global des pertes françaises entrent les appareils endommagés, c'est-à-dire mis hors service.

Si l'on faisait entrer dans les pertes allemandes les appareils endommagés, le nombre d'avions ennemis détruits ou perdus atteindrait quatre cents rien que sur le front français pendant les mois de mars et d'avril, avec un rapport de 4 contre 1.

D'ailleurs, depuis le début de la guerre, jamais la supériorité française n'avait été aussi marquée.

D'après l'aveu d'un pilote prisonnier, l'infériorité de l'aviation allemande est une des plus graves préoccupations de l'état-major allemand, et elle entrave sérieusement les plans d'offensive générale.

Par leur supériorité, nos aviateurs de chasse rendent la liaison d'infanterie impraticable pour nos adversaires, et ils assurent en même temps à nos avions d'observation une zone de sécurité presque absolue jusque sur les batteries ennemies.

La vérité se fait jour peu à peu en Allemagne. L'optimiste « Gazette de Francfort » ne craint pas d'écrire : « Nous n'aurons jamais autant d'appareils que nos ennemis, que l'Amérique leur envoie des renforts ou qu'elle s'abstienne. »

L'aide autrichienne

Bâle, 17 mai. — On déclare, dans les milieux politiques viennois, que des décisions définitives ont été prises relativement à l'aide armée que l'Autriche accordera sur le front occidental.

A « Kalès » le 19 mai ?

La Haye, 17 mai. — De source excellente on assure que la date fixée par l'Allemagne pour l'occupation de Calais était jusqu'en ces tout derniers temps le dimanche 19 mai. Cette date était proclamée avec tant d'assurance qu'on est convaincu dans certains milieux qu'un effort aura lieu cette semaine, « les Allemands devant pour le moins tenter de tenir cette promesse ».

Aveux précieux d'un député allemand

Copenhague, 17 mai. — Une haute personnalité politique allemande, membre du Reichstag, a fait au correspondant du « Politiken » l'aveu suivant : « Il ne sert à rien de dissimuler que la grande offensive n'a pas donné les résultats attendus. Elle nous a coûté trop d'hommes. Nous comptons cependant atteindre la côte et arrêter le trafic dans le pas de Calais, nos canons pouvant facilement bombarder l'Angleterre. »

Cette déclaration émane, paraît-il, de herr Leubel, député libéral de Flensburg au Reichstag.

Des Américains au trond nord

Paris, 17 mai. — *Des troupes américaines sont arrivées dans le nord de la France, dans la zone occupée par les forces britanniques.*

Les rapports entre les officiers et soldats anglais et américains sont extrêmement cordiaux.

Ce que disent les Journaux

LES DECLARATIONS DE M. BALFOUR

Paris, 17 mai. — Du très important discours qu'a prononcé hier à la Chambre des communes le ministre des affaires étrangères, M. Balfour, M. Alfred Capus (*Figaro*) écrit :

Le discours de M. Balfour, à la fois très nuancé et très ferme, représente ce qu'on a dit de plus complet jusqu'ici sur les possibilités et les conditions, sinon de la paix définitive, du moins d'une conversation préalable.

M. Balfour a terminé par une parole d'un intérêt saisissant : « Le seul regret que m'inspire un débat tel que celui d'aujourd'hui, c'est qu'il pourrait soulever les germes de certaines difficultés et de certains dangers. »

En effet, dans cette crise atroce, l'image de la paix, si elle est présentée grossièrement à la foule, peut donner naissance à de redoutables équivoques. On parle parfois à cette foule comme si la paix était en notre pouvoir, comme si elle ne dépendait que de nous, de notre esprit de justice et de modération. Quand ferez-vous la paix ? demande-t-on à M. Clemenceau, à M. Lloyd George. Ils n'ont qu'à montrer du doigt les divisions allemandes qui s'entassent sur le front pour une formidable offensive. Tant que cette menace subsistera — c'est la pensée à peine secrète de M. Balfour et presque exprimée, — tout débat sur la paix entraînera fatalement, par une série de malentendus inévitables, « certaines difficultés et certains dangers ». Cela est déjà visible en France.

OU L'ENNEMI ATTAQUERA-T-IL ?

Les pronostics continuent.

Ceux de M. Maurice Barrès à l'*Echo de Paris* :

Il y a lieu de s'attendre à une très puissante attaque en direction de Béthune et de Saint-Omer, d'autant plus que nos ennemis, s'ils échouaient à saisir cet objectif, pourraient peut-être détruire une ville française de plus et rendre impossible l'exploitation des charbonnages du Pas-de-Calais. Nul doute d'ailleurs qu'une telle attaque ne soit accompagnée de très fortes diversions sur d'autres points, notamment en direction d'Amiens, pour dissimuler les intentions réelles du commandement ennemi et pour disperser les réserves alliées.

Ceux du commandant de Civrieux au *Matin* :

Si, comme tout raisonnement d'ordre stratégique permet de la penser, la principale attaque allemande se prononce sur le front d'Arras à Albert, cette attaque sera engagée puis poursuivie par l'armée Otto von Below qui, depuis les premiers jours de l'offensive, il est bon de le remarquer, n'a soutenu que des combats peu accusés.

LA RELEVE DANS LES USINES DE GUERRE

Que signifient ces rumeurs stupides qui ont couru dans les milieux ouvriers tous ces jours-ci ? écrit M. Gustave Hervé (*la Victoire*) :

On remplacerait dans nos usines les ouvriers français, qu'on enverrait au front, par des équipes de jeunes ouvriers américains. Quels sont les idiots ou les louches personnages qui racontent à nos ouvriers ces histoires à dormir debout et qui sèment ainsi le cafard et la mauvaise humeur dans nos usines ?

Il y a évidemment des ouvriers américains en France. Les uns apprennent la construction des avions où nous sommes passés maîtres; d'autres fabriquent des moteurs pour les avions de l'armée américaine; d'autres travaillent à satisfaire les autres besoins de cette armée et en assurent les services de l'arrière. Que les Américains construisent des usines en France et y fassent travailler pour leur armée des ouvriers mobilisés de chez eux, quoi de plus naturel ? Personne n'émet sans doute la prétention de dicter au président Wilson comment il doit employer la main-d'œuvre américaine qu'il expédie en France pour les besoins de ses troupes. Nous sommes trop heureux que les Etats-Unis, sans y être obligés, soient venus nous donner un coup de main pour chasser les Allemands de chez nous. Le ministre de la guerre américain annonçait l'autre jour qu'il y avait 500,000 soldats américains en France et qu'il y en aurait 1 million 500,000 à la fin de l'année.

S'ils n'étaient pas venus à notre secours, il faudrait bien trouver autrement plus d'hommes dans nos usines que n'en demande aujourd'hui le généralissime, quittes à acheter en Amérique, dans les usines américaines, la plus grande partie de notre matériel de guerre et de nos munitions. Il est vraiment humiliant d'avoir à énoncer ces vérités de La Palisse.

La moindre réflexion aurait dû les faire découvrir à nos ouvriers d'usines; notre gouvernement a cru devoir les rassurer en leur déclarant publiquement qu'il n'avait jamais eu l'intention de remplacer un seul des ouvriers qu'il appellerait au front par des ouvriers américains; mais il est vraiment fâcheux qu'on en soit réduit à dissiper par des déclarations officielles des ragots aussi grossiers.

10 milliards 698 millions de crédits pour le troisième trimestre

Paris, 17 mai. — Le ministre des finances a déposé aujourd'hui le projet de crédits provisoires concernant les dépenses militaires et les dépenses exceptionnelles des services civils pour le troisième trimestre de 1918. Les propositions d'ouverture de crédit forment un total de 10 milliards 698 millions 300,000 francs, en augmentation de 436 millions 432,803 fr. sur les crédits provisoires du deuxième trimestre. L'accroissement d'une période à l'autre ressort à 369 millions 392,093 fr., pour les dépenses militaires proprement dites.

Fils adoptif d'un régiment américain

Paris, 17 mai. — Un régiment d'infanterie américain, qui vient de se rendre au front, avait adopté un enfant de huit ans, fils d'une pauvre évacuée de Verdun morte l'an dernier. Cet enfant, que les soldats américains avaient surnommé « Pat Brisbois », avait été recueilli dans la rue, mourant de faim et de froid.

Avant de partir, les protecteurs de « Pat Brisbois » ont réalisé une somme de 2,000 fr. qui a été versée à un pensionnat pour l'entretien du jeune orphelin.

Le Pacte austro-allemand

Séance agitée à la Chambre hongroise

Bâle, 16 mai. — On mande de Budapest :

« A la Chambre des députés, M. Michel Karolyi demande au président du conseil de donner, au sujet du renouvellement de l'alliance avec l'Allemagne, des explications rassurantes qui montrent que l'accord sera soumis à la Chambre des députés et qu'il ne sera rien décidé sur le sort de la nation sans qu'elle en soit informée. M. Karolyi déclare être d'avis qu'on devrait éviter d'opposer dans l'avenir certain groupe d'Etat à d'autre. Il ajoute que la création du Mittel-Europa, comme on le désire, serait un gros obstacle au rétablissement de la paix qui doit fortifier nos relations et établir des liens plus étroits entre nous mais sans être en aucune manière un obstacle à ce que nous entrions aussi dans le domaine économique en relation avec les autres peuples. Il n'y a aucun obstacle non plus à ce que nous fassions partie de ce qu'on appelle une ligue des nations. (Applaudissements au centre et à gauche.)

» L'interpellateur ne peut s'imaginer un rapprochement que sous la forme du Mittel-Europa; mais ce terme est très vaste. Personne ne nie qu'un rapprochement économique ou une union plus étroite des intérêts économiques ne soit désirable et souhaitable. Vous pouvez d'ailleurs être certain sous ce rapport, dit-il, que la Chambre ne sera pas mise devant un fait accompli mais que la validité des accords dépendra de son approbation. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. WECKERLE S'EXPLIQUE

» Au sujet de la question polonaise, M. Weckerlé, président du conseil, déclare : Il est très naturel que les questions intéressant les deux empires aient été le sujet de conversation. Un accord complet fut établi au sujet de la question polonaise. (Bruit à gauche.) En ce qui concerne les buts de guerre, on n'en parle pas. D'ailleurs, en général, on ne peut pas parler de buts de guerre. Toute notre alliance est une alliance de paix et de défense. (Bruit.)

» L'Extrême-Gauche demande aussi des explications au sujet de la démission du comte Czernin et de la lettre du prince Sixte de Bourbon.

» M. Weckerlé répond à la première question en renvoyant au communiqué publié à Berlin.

» Il est exact, dit-il, que les entretiens au quartier impérial ont amené la décision de prolonger l'alliance (vifs applaudissements à droite et au centre), et de cela pour un temps assez long et pour l'approfondir. (Applaudissements sur les mêmes bancs, agitation et protestation à gauche.) Les souverains se sont mis d'accord pour inviter leurs gouvernements à commencer des négociations à ce sujet et à préparer des accords. (Applaudissements répétés à droite.) Il n'y a eu de plus, jusqu'ici, aucun accord; mais les négociations commenceront prochainement. Je crois que la majeure partie de l'opinion publique en Hongrie ne pourra qu'approuver le fait que l'alliance, qui répond si bien à nos intérêts et qui, précisément, dans les derniers temps, les a si bien défendus, soit prolongé et approfondie. (Applaudissements à droite et, au centre, tumulte à gauche.)

» On crie : « Qu'appelez-vous approfondir ? »

» M. Weckerlé : Je vais le dire tout de suite. L'alliance sera donc d'abord renouvelée. On a étudié la question militaire. Nous ne pouvons pas nommer cela une convention militaire, mais enfin il est très naturel que certains arrangements militaires soient pris. (Bruit à gauche.)

» Le comte Karolyi : Pendant la guerre ?

M. Weckerlé : En temps de guerre aussi. Il peut y avoir des arrangements concernant une attitude identique dans les questions d'armement sans que cela soit en corrélation avec l'organisation de l'armée ou quelque chose de semblable. (Tumulte à l'extrême gauche.)

» L'interpellateur peut être certain que nous conserverons de toute façon notre liberté d'action, cela est garanti par le fait que nous créons une pure alliance défensive, alliance visant la paix. (Applaudissements au centre et à droite.)

L'AGITATION GRANDIT CHEZ LES SLAVES D'AUTRICHE

Zurich, 17 mai. — Une délégation tchèque a déclaré au président du conseil Seidler que si le gouvernement procédait à la constitution en Bohême de circonscriptions allemandes, la nation tchèque répondrait à cette provocation par une révolution sanglante. D'autre part, dans les milieux jougo-slaves on se prépare à la lutte par tous les moyens légaux et illégaux.

LE TRAITÉ EST PARAFÉ

Zurich, 17 mai. — Le nouveau traité d'alliance entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie a déjà été paraffé dans ses lignes principales.

La conclusion définitive et la signature du traité auraient lieu avant le mois d'août.

UN ANNONCE DE NOUVELLES ENTREVUES

Zurich, 17 mai. — A la fin de mai ou au début de juin auront lieu, dans la capitale allemande, de nouvelles entrevues entre les empereurs Guillaume et Charles, qui seront flanqués, cette fois, de Ferdinand de Bulgarie.

Le président du conseil bulgare Radoslavoff, ainsi que le généralissime Jekoff, participeront aux conférences auxquelles assisteront, comme représentants de l'empire ottoman, Talaat pacha et Enver pacha. Le comte Burian, ministre commun des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, sera présent.

Vienne nie la seconde lettre de Charles Ier

Londres, 17 mai. — L' « Officiel Correspondenz Bureau de Vienne » apprend de « source autorisée » que la seconde lettre attribuée à l'empereur Charles « n'existe pas et doit être qualifiée d'invention de l'Entente. »

Le kaiser et Charles Ier en désaccord sur la Pologne (?)

Genève, 17 mai (source allemande). — L'empereur Charles aurait brusquement quitté le grand quartier général allemand. Il se confirme qu'aucun accord n'a pu être conclu en ce qui concerne la question polonaise.

Les changes ennemis dégringolent à nouveau

Genève, 17 mai. — La séance de jeudi à la Bourse de Genève a été particulièrement agitée. Les devises des centraux ont subi une véritable débâcle, Berlin perdant 2 fr. 40 à 76 50, et Vienne 2 fr., tombant à 46 fr.

L'ACCORD MILITAIRE SINO-JAPONAIS

Tokio, 17 mai. — Le baron Goto, ministre des affaires étrangères, publie le mémorandum suivant :

L'entente militaire actuellement en discussion entre le Japon et la Chine a principalement pour but le maintien de la paix en Extrême-Orient et l'intégrité de la Chine contre le péril allemand, et particulièrement l'établissement de plans en vue de toute éventualité en Sibérie.

Cette entente ne peut pas comprendre d'autres conditions que celles ci-dessus que nous ne pouvons pas dévoiler étant données les opérations militaires futures contre l'ennemi.

LA QUESTION DE LA PAIX

Déclarations de M. Balfour

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Londres, 16 mai. — Aujourd'hui, à la Chambre des communes, avant l'ajournement pour les congés de Pentecôte, M. Runciman a provoqué un débat sur la question des offres de paix faites l'année dernière par l'Autriche.

M. Balfour a prononcé à cette occasion un important discours sur la question de la paix. M. Runciman demandait au gouvernement quelques précisions sur la lettre de l'empereur Charles Ier qui fut récemment publiée en France.

LA LETTRE DE CHARLES Ier

M. Balfour a répondu que la lettre de l'empereur Charles fut communiquée au président de la République française et au président du conseil des ministres sous le sceau du secret le plus absolu. Cette lettre ne devait être communiquée à personne d'autre qu'au premier ministre et au souverain de l'Angleterre. Il ne fut même pas permis de la faire connaître aux collègues du premier ministre, membres du cabinet.

La lettre fut donc communiquée aux premiers ministres de France et de Grande-Bretagne. M. Balfour, après avoir rappelé que se trouvant en Amérique à cette époque, il n'apprit les négociations qu'à son retour, a continué en ces termes :

« On ne m'en a pas informé et je ne pouvais pas en être informé. Mais cela ne veut pas dire qu'on ait manqué de confiance à l'égard des Etats-Unis. Je n'ai aucun secret pour le président Wilson. Toutes mes pensées sur la guerre et sur la diplomatie dans ses rapports avec la guerre sont entièrement ouvertes au président Wilson. Cette confiance absolue que je lui ai témoignée, je continuerai toujours à la lui accorder. » (Applaudissements).

LA CONFERENCE DE STOCKHOLM

M. Balfour a parlé ensuite de la Conférence de Stockholm et de la visite de M. Doumergue en Russie.

« Je ne croyais pas, a-t-il dit, à la Conférence de Stockholm; je ne crus pas alors et je ne crois pas encore maintenant qu'elle eût pu réellement amener un règlement quelconque de la grande guerre. Mais quoi qu'il en puisse être, ce n'est pas là, je crois, le sujet sur lequel l'honorable député désirait que je parlasse. Je puis le rassurer sur ce point. L'attitude adoptée par le gouvernement anglais vis-à-vis de la Conférence de Stockholm n'avait aucun rapport, de loin ou de près, avec la lettre personnelle de l'empereur Charles au prince Sixte, avec les négociations ou conversations qui en découlèrent.

» C'était là deux transactions différant totalement entre elles, reposant sur des principes divers et n'ayant aucun rapport l'une avec l'autre.

LA QUESTION DE L'ALSACE-LORRAINE

» La seule autre question que l'honorable M. Runciman me pose est celle-ci : Il me demande si une des raisons pour lesquelles les négociations cessèrent et ne conduisirent à aucun résultat fructueux fut que la France ne se contentait pas de demander le retour de l'Alsace-Lorraine de 1870, mais demandait en outre les territoires attachés à l'Alsace-Lorraine en 1790 et 1814.

» L'honorable député faisait allusion naturellement à tout ce qui s'est passé ou est supposé s'être passé entre M. Doumergue et l'ex-tsar dans la première partie de 1917. Cette plus grande Alsace était hors de question en tant que but de guerre des alliés. La mission de M. Doumergue en Russie, ses conversations avec le tsar, ne nous furent connues que beaucoup plus tard. Elles n'avaient aucune portée internationale. Jamais le gouvernement n'encouragea le moins du monde un tel point de vue. Il était de toute façon étranger à notre manière d'envisager ce sujet.

» Ce n'était pas un sujet que nous aurions jamais accepté d'envisager sérieusement, et je ne crois pas davantage que cette idée fît jamais partie de la politique extérieure déterminée et solidement assise d'un gouvernement français quelconque. »

MANŒUVRE AUTRICHIENNE

Examinant les motifs de l'initiative autrichienne, M. Balfour a continué :

« Nous ne saurons probablement jamais à quel motif ont obéi le comte Czernin et l'empereur Charles. Je suis tenté de croire que ces transactions faisaient partie de ce qu'on appelle des offensives de paix, c'est-à-dire une manœuvre entreprise par quelqu'un qui ne désire pas la paix, mais qui souhaite diviser ses adversaires en leur faisant des propositions. Une telle politique est à la base d'un grand nombre de ces transactions.

« Prenez, par exemple, a poursuivi M. Balfour, la publication par M. Clemenceau des offres faites par l'empereur Charles. Comment cela arriva-t-il ? Pourquoi cela a-t-il été fait ? Cela a été fait parce que le comte Czernin, en poursuivant son offensive de paix, essaya de suggérer au monde, et spécialement au monde italien, l'idée qu'il était forcé de continuer la guerre pour que la France pût obtenir l'Alsace-Lorraine.

» Voilà la suggestion faite par le comte Czernin. La lettre de l'empereur d'Autriche fut faite également en vue d'une offensive de paix, mais d'une offensive de paix s'adressant à un autre membre de l'alliance. Là, la suggestion était que la France aurait l'Alsace-Lorraine, mais aucune suggestion n'était faite que l'Italie aurait quelque chose.

» Cela, c'est un autre côté de l'offensive de paix. Voilà toute l'essence de la chose, et il n'y a rien d'étonnant à ce que M. Clemenceau, qui est un grand homme mais n'est pas un homme patient, voyant cette tentative cynique de diviser les alliés en suggérant au monde que la guerre était continuée pour permettre à la France d'obtenir l'Alsace-Lorraine, se soit retourné et ait dit aux gens qui avaient fait ces insinuations : « Vous avez vous-mêmes offert » l'Alsace-Lorraine à la France il y a un an » environ ! »

» Lorsque l'on a affaire à des gens aussi cyniques dans leurs méthodes que les puissances centrales, une espèce de contre-attaque est rendue presque nécessaire. Le mode de contre-attaque qui a été en fait adopté par M. Clemenceau me semble avoir été complètement efficace, en ce sens qu'il a exposé, et exposé de la manière la plus claire, les méthodes qui inspirent la diplomatie des puissances centrales.

Après avoir montré que la démarche des puissances centrales n'avait d'autre but que de semer la dissention entre les alliés M. Balfour a ajouté qu'il considérait qu'il n'y avait dans l'opinion publique de l'Allemagne, en tant que cette opinion existe, aucun désir sincère d'une paix vraiment raisonnable, c'est-à-dire d'une paix qui assure la paix du monde contre le rêve d'hégémonie allemand.

Les termes mêmes de la lettre ont été examinés de très près par une commission parlementaire française. Elle a abouti à la conclusion que la lettre de l'empereur Charles ne fournissait aucune base suffisante pour une paix honorable.

M. Balfour a conclu par ces mots :

« Personne n'est plus désireux que le gouvernement britannique de terminer honorablement la guerre actuelle. Qu'on nous montre un moyen d'arriver à cette fin et nous l'accepterons. Nous combattons avec nos alliés contre les puissances centrales qui, autant que je puis en juger, n'ont jamais eu, et aujourd'hui moins que jamais, le désir de satisfaire nos vœux. Les buts élevés que nous poursuivons ne peuvent être atteints que par une loyauté absolue entre tous les alliés. Ce qu'il importe, c'est que nous tenions les yeux fixés sur les buts communs de la guerre et que tous les alliés aient une confiance absolue dans la loyauté de chacun d'entre eux. Le seul regret que m'inspire un débat tel que celui d'aujourd'hui, c'est qu'il pourrait contenir les germes de certaines difficultés et de certain danger. »

L'ITALIE

Répondant sur divers points soulevés au cours des débats, lord Robert Cecil, secrétaire d'Etat au bloc

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

A LA CHAMBRE

La Loi sur les Loyers

LES SAISIES GAGERIES

Paris, 16 mai. — **M. Levasseur** soutient une motion invitant le gouvernement à empêcher la violation de la loi du 9 mars 1918 sur les baux à loyer. Il en demande la discussion immédiate. Il s'agit d'empêcher l'effet de saisies gageries pratiquées par des propriétaires, et qui sont en contradiction formelle avec cette loi.

M. Nail, garde des sceaux, répond que cette loi est une loi d'exception dont les dispositions ne peuvent contrevenir tacitement à celles du Code civil. Elle interdit les mesures d'exécution, mais non les mesures conservatoires du droit des propriétaires. Or, la saisie-gagerie est une mesure conservatoire, une mesure de sauvegarde. Si la loi a réservé toutes les contestations aux commissions arbitrales, elle ne s'est pas prononcée sur les mesures conservatoires laissées à l'appréciation des juges de droit commun.

M. Mayeras : Alors, les soldats doivent revenir du front pour se défendre contre les huissiers. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Nail : Il s'agit seulement des privilèges reconnus au propriétaire par le Code civil.

M. Poncet : Je croyais qu'il n'y avait plus de privilèges pour les propriétaires ?

M. Em. Brousse : Les privilèges, ce sont les ouvriers mobilisés dans les usines ! (Protestations et cris à l'extrême gauche; approbation sur de nombreux bancs.)

M. Nail : J'ai la conscience que la loi a été observée, et je demande à la Chambre de ne pas passer à la discussion immédiate, d'autant plus que dans la Seine, sur une population de 5 millions d'habitants, il n'y a eu, jusqu'ici, que 11 saisies-gageries depuis le 9 mars. (Applaudissements à droite et au centre.)

Voix nombreuses à l'extrême gauche : Alors, vous voulez qu'on saisisse les mobilisés ?

M. Levasseur soutient qu'il est inadmissible qu'on ordonne la saisie-gagerie des effets mobiliers d'un mobilisé, exceptés de la saisie-exécution, ce qui a eu lieu dans deux cas. Que le ministre donne des instructions à ses magistrats.

La demande de discussion immédiate de la proposition de M. Levasseur est repoussée par 257 voix contre 193.

Les socialistes **Laval** et **E. Lafont** déposent alors une demande d'interpellation sur l'abus des saisies-gageries au mépris de la loi actuelle.

Le gouvernement demande le renvoi à la suite.

L'interpellation est renvoyée par 395 voix contre 135.

Le privilège de la Banque de France

La Chambre commence ensuite la discussion générale de l'important projet de renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Jean Bon, qui prend le premier la parole, demande la question préalable et se livre à une critique du bilan et du fonctionnement de la banque qu'évidemment il ne connaît pas très bien.

On ne nous dit pas, dit-il, pourquoi il y a une circulation de 30 milliards de billets non discutée à la Chambre. Il faut que les commissions compétentes revoient le projet. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Klotz, ministre des finances : Quatre de vos grandes commissions ont examiné ce projet. Elles ont demandé à m'entendre. Et c'est après quatre mois d'études qu'elles ont conclu à un rapport favorable.

Et c'est après cela que M. Jean Bon demande la question préalable ! Ce débat, qui intéresse le crédit de la France à l'intérieur et à l'extérieur, ne sera pas écourté, tous les adversaires pourront exposer leurs objections et tous les points seront examinés. Les précédentes discussions de 1897 et de 1911 appellent cette discussion avant l'échéance. Au moment où nous sommes, où nous avons besoin du crédit de la Banque, à l'heure où les neutres nous regardent, je pense qu'il me suffira de faire appel au patriotisme de la Chambre sans qu'il soit besoin de poser la question de confiance pour repousser la question préalable. (Vifs applaudissements.)

M. Jean Bon : Vous n'avez pas le droit de faire appel à notre patriotisme dans une question d'affaires. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Labroue réclame la prorogation provisoire du privilège d'année en année, comme il a été fait par les banques coloniales, et appuie la proposition Jean Bon.

M. Klotz, ministre des finances : Il y a une étrange contradiction entre la proposition de M. Jean Bon et celle de M. Labroue, qui discute le fond et vous propose des solutions en même temps qu'il vous demande le rejet du renouvellement de la Banque. Eh bien ! nous demandons une discussion approfondie parce que tout ce qui peut affaiblir le crédit de la France, celui de la Banque et de son billet, est une besogne à laquelle le gouvernement ne peut s'associer. (Vifs applaudissements.)

VIF INCIDENT

M. Bedouce demande la parole. Comme on se montre impatient au centre, à l'extrême gauche on crie : « Les actionnaires protestent !»

M. Narcisse Boulanger : Il y a peut-être plus d'actionnaires sur vos bancs qu'ici (Applaudissements à gauche et au centre.) Ce sont des procédés écœurants.

M. Labroue : Je ne comprends pas qu'il y ait ici des défenseurs des régents de la Banque dont plusieurs ont des biens sous séquestre.

M. de Wendel (Meurthe-et-Moselle : Je suis régent de la Banque, et je m'honore d'avoir mes biens sequestrés par l'ennemi ! Ils sont en Alsace-Lorraine, et ce n'est pas à un député français de me le reprocher. (Vifs applaudissements au centre, à gauche et à droite.)

M. Labroue : Je ne le savais pas, sans quoi je vous aurais nommé; mais il y a d'autres régents que vous.

M. de Wendel : Ce sont tous des gens honorables. Citez les noms !

Voix à droite : Les noms ! les noms !

M. Labroue : Je n'ai pas les documents ici ! (Exclamations. Vives protestations. De nombreux députés apostrophent le député de la Gironde et le prennent à partie pour son attitude.)

Le calme rétabli, **M. Bédouce** fait observer qu'on va pendant vingt-cinq ans abandonner à la Banque la signature de la France avec le privilège de l'émission des billets.

Il nous faut asseoir la Banque de France de demain sur tout le domaine français, y compris les colonies, afin que dans la bataille économique de demain nous puissions avoir notre maximum de puissance.

Est-ce à une poignée de banquiers, dont tous ne sont pas sans reproche, que vous allez livrer le régime bancaire de la France ?

M. Klotz répond que les positions sont prises, des orateurs inscrits. Que résulterait-il de l'ajournement du débat ? Le parti socialiste n'a pas l'habitude de se réfugier dans l'équivoque d'une discussion préalable. Il pourra prendre part au débat, qui ne sera pas étriqué.

J'insiste pour que la Chambre rejette la question préalable. (Applaudissements.)

Après une réplique de **M. Jean Bon**, **M. Bédouce** réclame la question préalable au nom du parti socialiste. Mais ses coups de clairon, non plus que l'incompétence prétentieuse de M. Labroue, ne peuvent rallier la Chambre à la motion de M. Jean Bon, qui est repoussée par 395 voix contre 122.

A la demande de **M. Louis Dubois**, qui veut une discussion sérieuse, le renvoi à demain est décidé.

La Grande Bataille

Préparatifs et activité intenses en Belgique

Amsterdam, 16 mai. — Tout porte à croire que la nouvelle bataille est proche. L'accalmie qui s'était manifestée après la tempête a, dès maintenant, fait place à un renouveau d'activité en Belgique. De longs trains amènent de nouveau des troupes, dont un certain nombre viennent de Roumanie. Les derniers renforts allemands comprennent de nombreux adolescents et des recrues qui ont été soumises à un entraînement intensif à Gand.

Les jeunes aviateurs reçoivent l'instruction avec une grande assiduité à Dios-en-Brabant, et beaucoup sont envoyés au front après seulement quatre semaines d'instruction. Mons et les villages environnants sont pleins de blessés qui, lorsqu'ils sont suffisamment remis, sont envoyés plus loin à l'intérieur pour faire place à d'autres.

Trois cents civils ont été obligés de travailler aux chantiers d'Hoboken, près d'Anvers, en compagnie d'Allemands, à la construction et à la réparation de vaisseaux de guerre.

Une situation analogue règne à Gand, à Bruges et à Ostende.

Le Havre, 16 mai. — D'importants contingents sont transportés sans arrêt vers le front par les lignes Liége à Charleroi, à Bruxelles, à Gand, à Mons, etc.

La semaine dernière, du matériel et des munitions ont passé par Verviers en quantité beaucoup plus considérable qu'en temps ordinaire.

D'après un témoin, le trafic était aussi important que pendant le mois qui a précédé l'offensive allemande du 21 mars.

Verviers se trouve sur la ligne de Liége à Cologne, entre Liége et la frontière.

Des gothas bombardent Amiens

Paris, 16 mai. — Des gothas ont survolé hier la ville d'Amiens. On signale deux victimes, le commissaire spécial et sa femme.

18 AVIONS
et 4 ballons allemands descendus

Paris, 16 mai (officiel). — **Dans la journée du 15 mai, notre aviation de chasse, favorisée par le beau temps, a été extrêmement active. Dix-sept avions allemands ont été abattus par nos pilotes et un dix-huitième par les moyens de la D. C. A.**

En outre, quatre ballons captifs ennemis ont été incendiés.

Chute mortelle d'un aviateur

Pau, 16 mai. — Le caporal pilote Isidore Alleron, âgé de vingt-neuf ans, originaire de Salbris (Loir-et-Cher), a fait une chute mortelle au centre de Pau.

Les exigences de l'Allemagne envers la Suisse tendent la situation

Berne, 16 mai. — La nouvelle convention germano-suisse devait être signée hier, mais des difficultés se sont produites à cause des nouvelles exigences de l'Allemagne.

Comme l'Allemagne, au cas où ses conditions ne seraient pas acceptées, entend couper immédiatement ses envois de charbon, la direction des chemins de fer fédéraux a demandé, dès aujourd'hui, le retour des quatre mille wagons suisses qui sont actuellement en Allemagne.

L'opinion est fort mécontente de la dernière proposition des négociateurs allemands. Cette situation tendue explique la nervosité générale.

Communiqué italien

Rome, 16 mai (officiel).

Des détachements d'infanterie et des groupes d'assaut ont fait irruption dans deux éléments de tranchées ennemies de l'ASOLONE, anéantissant une partie des défenseurs et mettant les autres en fuite. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains.

Des patrouilles britanniques ont exécuté un raid dans les lignes de CANOVE (Asiago) capturant un officier et quelques soldats; elles ont ensuite engagé un combat avec un détachement ennemi auquel elles ont infligé des pertes.

Des tentatives ennemies pour s'approcher de nos postes avancés au VAL ROSCLE (glaciers du Forno), des FORTINI (à gauche du val Lagarina), du VAL POSINA et du COL D'ECHELLE, ont échoué sous nos feux.

Quelques actions plus intenses des deux artilleries se sont produites dans le VAL LAGARINA, dans la VALLARSA et sur le PLATEAU D'ASIAGO, où l'on a constaté des explosions et des incendies dans les positions ennemies.

La Roumanie acquiert définitivement la Bessarabie

Bâle, 16 mai. — M. Marghiloman, président du conseil roumain, a déclaré dans une interview que la Bessarabie restera complètement à la Roumanie, sauf une légère rectification de frontière qui sera peut-être faite dans le Nord.

L'armée roumaine est démobilisée

Bâle, 16 mai. — On mande de Bucarest : Le « Journal officiel » publie un décret ordonnant la démobilisation de l'armée roumaine.

A l'Académie française

FRANÇOIS DE CUREL, JULES CAMBON ET RENE BOYLESVES SONT ELUS

Paris, 16 mai. — Dans sa séance d'aujourd'hui, à laquelle assistait M. Poincaré, l'Académie française a procédé à l'élection des successeurs de MM. Alfred Mézières, Paul Hervieu et Francis Charmes.

M. René Boylesves a été élu au fauteuil de M. Alfred Mézières au second tour de scrutin, par 18 voix, contre 6 à M. Louis Bertrand et 3 à M. Joseph Reinach, sur 27 votants.

Au premier tour, la répartition des voix avait été la suivante : 12 à M. René Boylesves, 6 à M. Louis Bertrand, 4 à M. Joseph Reinach, 4 à M. Welschinger, 1 à M. Paul Fort.

M. François de Curel a ensuite été élu, seul candidat, au fauteuil de M. Paul Hervieu, M. Camille Le Senne ayant retiré sa candidature pour la reporter au fauteuil du marquis de Vogüé, par 27 voix sur 27 votants, 2 bulletins blancs et 1 nul.

M. Jules Cambon a été au fauteuil de M. Francis Charmes, par 19 voix contre 5 à M. Pierre Mille, 3 à M. Tancrède Martel, sur 27 votants.

Après le procès du « Bonnet Rouge »

EN REVISION

Paris, 16 mai. — M. Leymarie, sur le conseil de ses amis, a décidé de signer son pourvoi en révision.

Me Guillain espère pouvoir faire valoir un argument de poids sur lequel il garde encore le secret.

L'accablement de son client est immense. En sortant du palais, l'ancien directeur du cabinet de M. Malvy arracha de sa boutonnière le mince ruban rouge.

Comme M. Leymarie, Landau et Joucla ont signé leur pourvoi en revision.

Seul, Vercasson n'a point fait parvenir sa demande.

LES FRAIS DU PROCÈS

Paris, 17 mai. — Les frais du procès du « Bonnet Rouge » viennent d'être établis; ils s'élèvent exactement à la somme de 10,703 fr. 30, à laquelle devra être joint le coût de six pourvois en révision à 12 francs chacun, soit 10,775 francs. Dans l'hypothèse vraisemblable d'un rejet du pourvoi en révision, s'il est formé un pourvoi en cassation, les frais seront augmentés de nouveau de 72 francs. En somme, le total des frais du procès du « Bonnet Rouge », après pourvoi en révision et en cassation s'élèvera à 10,847 fr. 30.

Les nouveaux titres de permission

Paris, 16 avril. — Un nouveau modèle de titre de permission vient d'être adopté par le ministre de la guerre pour les armées. Ce titre, dont l'impression a été confiée à l'Imprimerie nationale, porte le timbre officiel du ministère de la guerre. De ce fait, il ne peut être reproduit ni vendu dans le commerce, sous peine de poursuites.

BORDEAUX

1

Il y a un an

18 MAI 1917

En Russie, constitution d'un nouveau cabinet, sous la présidence du prince Lvof. M. Kerensky est nommé ministre de la guerre. Réunion, à Pétrograd, du Congrès des paysans.

Le vapeur espagnol « Patricio » est canonné près des côtes espagnoles par un sous-marin allemand. Le premier mécanicien est tué.

Les expéditions de vins en fûts

Paris, 16 mai. — M. de la Trémoïlle, député de la 4e circonscription de Bordeaux, a reçu de la Compagnie des Chemins de fer du Midi la lettre suivante :

« Paris, 15 mai.

» Monsieur le Député,

» Comme suite à votre récente démarche, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les expéditions commerciales de vins en fûts, qui avaient été suspendues fin mars dernier, en raison des nécessités militaires, ont été reprises à la date du 29 avril dernier.

» En outre, notre commission de réseau a décidé que les envois de vins en fûts seraient effectués, autant que possible, sans inscription préalable, lorsqu'ils ne dépasseront pas 300 kilos par expédition, et dans la limite de trois expéditions par jour d'un même expéditeur.

» J'ai tout lieu de croire que cette mesure, appliquée depuis le 20 avril dernier, sera de nature à faciliter les expéditions auxquelles vous avez bien voulu vous intéresser.

» Veuillez agréer, etc.

» Le Directeur de la Compagnie. »

Le salaire des mobilisés agricoles

Par arrêté préfectoral du 13 mai courant, qui aura son effet à dater du 15 de ce mois, les salaires des détachés aux travaux agricoles des vieilles classes, des détachés temporaires et des permissionnaires agricoles sont, jusqu'à nouvel ordre, fixés dans la Gironde comme suit :

Les salaires des détachés aux travaux agricoles des vieilles classes, des détachés temporaires et des permissionnaires agricoles sont, jusqu'à nouvel ordre, fixés comme suit : **six francs par jour** pour les hommes non nourris; **trois francs par jour** pour les hommes nourris.

Le choix aura lieu au gré de l'employeur. Si l'homme est nourri, il devra fournir des tickets de pain et accepter toutes les restrictions prévues.

Journée avec attelage (un cheval) par charroi ou labourage, **dix-huit francs.**

Journée avec attelage (deux bœufs) pour labourage, **vingt-cinq francs**; pour charroi, **trente francs.**

Légion d'Honneur

M. le médecin-major de 1re classe Michel Ferron, médecin-chef du 57e régiment d'infanterie, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

M. Michel Ferron, dont nous avons été heureux de reproduire les belles citations que son courageux dévouement a méritées, et auquel nous adressons nos plus sincères félicitations, est le gendre de notre ami M. le docteur Pousson, le distingué professeur de la Faculté de médecine de Bordeaux, médecin principal du service de santé et conseiller général de la Gironde.

Citations à l'ordre

— Est cité à l'ordre de l'armée, le sous-lieutenant Henry Allard, du 15e dragons, détaché à l'escadrille spa n. 54 : « Pilote expérimenté, d'un allant et d'un courage remarquables, exemple constant pour le personnel de son escadrille. Le..., comme chef de patrouille, a fait preuve d'une énergie et d'une endurance exceptionnelles en assurant la réussite d'une reconnaissance photographique importante après deux essais infructueux. Depuis le 1er août 1917, sous le feu de l'artillerie ennemie qui a fréquemment atteint son avion, a exécuté 30 missions photographiques, rapporté 400 clichés des positions ennemies et livré 5 combats aux patrouilles de chasse adverses. »

C'est la troisième citation dont est l'objet ce vaillant officier.

— Le sergent Gustave-Jean-Marcel Trapé, du 108e d'infanterie, titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec six citations, vient de recevoir du général commandant en chef les armées du Nord et du Nord-Est, la croix de guerre belge pour la belle conduite dans la défense du territoire de la Belgique, en 1914.

Ce brave Bordelais habite 163, rue de Pessac. Toutes nos félicitations.

— Est cité à l'ordre de la division du 5 avril 1918, Henri Delbernet, sergent au 11e d'infanterie, 5e compagnie : « Chef d'un petit poste attaqué par l'ennemi, a donné l'exemple de la bravoure au cours d'un combat très vif à la grenade et a repoussé l'attaque. »

C'est la cinquième citation obtenue par ce brave et jeune sous-officier, qui appartient à la classe 1915.

— Est cité à l'ordre de la brigade, le sous-officier Roger Gaillard, du 7e régiment de marche de tirailleurs : « Energique et brave. Chargé le 8 janvier 1918, au cours d'un coup de main, de rassembler les prisonniers et le matériel pris à l'ennemi, s'est acquitté de sa mission avec beaucoup de calme et d'énergie, malgré une vive réaction de l'artillerie ennemie. — Aux armée, le 20 mars 1918. »

C'est la troisième citation méritée par ce brave sous-officier, dont la mère habite 102, rue Terre-Nègre, à Bordeaux.

Grande kermesse des fleurs à l'hôtel de Ville

Au bénéfice des œuvres de guerre et de l'enfance

Patronage Jules Ferry (Arlac-Solférino)

La section artistique du Patronage devant prêter son concours gracieux à la grande kermesse des fleurs des 19 et 20 mai, qui aura lieu à l'hôtel de ville, une répétition générale aura lieu samedi soir, à 20 heures.

Les mandolinistes et chanteuses du Patronage sont priées d'y assister.

Réunion du bureau à la même heure.

Le président, G. BAUGIER.

Grande manifestation franco-anglaise

Le 24 mai courant, à l'occasion de la fête de l'empire britannique, le Comité de l'Effort de la France et de ses alliés, en accord avec la Société de géographie commerciale et le Comité franco-britannique de Bordeaux, organise une grande manifestation patriotique, à laquelle la municipalité et la Chambre de commerce de notre ville ont bien voulu accorder leur haut patronage.

Le soir, à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, une conférence sera faite par M. Rouane, gouverneur honoraire des colonies, qui parlera de « l'Australie et l'effort australien ». La musique municipale ainsi que les chœurs du Conservatoire et des artistes bordelais prêteront leur concours.

Nous ne doutons pas qu'à l'exemple des autres grandes villes de France, Bordeaux voudra profiter de cette fête pour rendre hommage à nos vaillants alliés les Anglais qui, dès la première heure, sont venus combattre à nos côtés, et qui, par un effort immense et tenace, ont mis sur pied une armée dont l'héroïque résistance ne cesse pas de s'affirmer.

Société de secours aux blessés

Hôpital auxiliaire Jeanne-d'Arc, n° 80

Les jeudi 23 et dimanche 26 mai courant, dans le cadre d'un magnifique parc mis gracieusement à sa disposition, rue Saint-Genès, 189, l'hôpital Jeanne-d'Arc donnera au profit des blessés sa kermesse annuelle.

En dehors des attractions de toute sorte qui lui seront offertes, le public aura le privilège de voir réunies en une magnifique exposition les œuvres du célèbre peintre Louis Cabié. C'est là un événement artistique sans précédent à Bordeaux.

Une musique alliée, dont le précieux concours est également assuré aux organisateurs de la kermesse, se fera entendre dans le courant de l'après-midi.

Des invitations peuvent être demandées à l'hôpital Jeanne-d'Arc, 71, rue de Saint-Genès.

Les dons en nature et argent seront reçus avec reconnaissance.

Comité Bordeaux-Maroc

En réponse à diverses questions qui lui ont été posées, le président du comité Bordeaux-Maroc fait connaître aux intéressés qu'il résulte d'un entretien qu'il vient d'avoir avec M. le Directeur du commerce et de l'industrie au Maroc :

1. Que les exportations de France au Maroc restent libres en principe pour tous produits, à condition que les livraisons soient faites par des négociants ou commissionnaires non producteurs ou manufacturiers.

Pour ceux de ces derniers qui doivent obtenir de l'Etat les matières premières nécessaires à la production des objets à exporter, les commandes doivent être accompagnées d'une formule établie par le bureau du ravitaillement du Maroc dépendant du ministère des affaires étrangères, lequel intervient pour que les commissions intéressées donnent les autorisations nécessaires.

2. Que l'exportation des porcs marocains sur la France est redevenue libre, en dehors des quantités déjà prélevées et retenues par l'intendance.

Arrivés d'Amérique

A bord d'un paquebot récemment venu des Etats-Unis, citons la présence de M. le capitaine Heurtaux, commandant l'escadrille d'aviation « les Cigognes », qui, après avoir séjourné un mois à New-York, chargé d'une mission spéciale, se rend à Paris directement.

Mrs Raymond Brown, directrice générale des Women's Oversea Hospitals U. S. A., qui se rend à Labouheyre (Landes), pour l'inauguration d'un institut où seront hospitalisés des enfants, des femmes et des vieillards réfugiés. Mrs Raymond Brown se rendra ensuite au ministère, à Paris, pour mettre à la disposition du gouvernement français le personnel et les capitaux destinés aux œuvres d'aide pour les réfugiés.

Egalement à bord un fort contingent de soldats alliés, parmi lesquels des Polonais et des Tchèques. Les soldats polonais, musique et drapeau en tête, encadrés d'un piquet d'honneur, se sont dirigés, à travers les grandes artères de la ville, sur la caserne du 58e, en attendant de rejoindre leur corps d'armée régulier.

Congés dans les écoles primaires

M. l'Inspecteur d'Académie de la Gironde nous prie de vouloir bien insérer l'avis ci-après :

« A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les écoles primaires publiques du département de la Gironde seront fermées le mardi 21 mai; les classes du mardi seront faites le jeudi suivant. »

La réquisition des chevaux

Le président de la Ligue des viticulteurs de la Gironde nous communique la lettre suivante, qu'il vient d'adresser à M. le Ministre de l'agriculture :

Bordeaux, le 16 mai 1918.

Monsieur le Ministre,

La réquisition soudaine de 1,200 chevaux, qui s'effectue actuellement dans nos campagnes girondines, pour les besoins de l'armée, apporte, vous ne l'ignorez pas, un trouble et une gêne considérables parmi nos populations agricoles seules frappées.

Les propriétaires se sont forcément inclinés devant cette nécessité nationale, les uns pour la deuxième fois, les autres pour la troisième fois.

Ceux qui ont été dépossédés de leurs chevaux sont navrés et se demandent comment maintenant ils vont faire face aux nécessités de leur culture au moment où les labours de printemps et les sulfatages nécessitent la présence aux champs de tous leurs animaux de travail.

Vous demandez, avec raison, à l'agriculture de produire et de surproduire, et on enlève aux producteurs le principal instrument de leur travail.

Dans notre Gironde, le coup est dur, bien que patriotiquement supporté par l'agriculture, toujours la plus éprouvée en hommes et en animaux.

Permettez-moi, monsieur le Ministre, de vous demander, au nom d'un grand nombre de viticulteurs, pour remédier un peu au mal qui vient d'être fait à notre viticulture, de solliciter de M. le Ministre de la guerre la mise immédiate à la disposition de notre agriculture des chevaux réformés de l'armée susceptibles encore d'un certain travail, et de les envoyer sur les lieux mêmes où la réquisition a le plus frappé le producteur.

C'est une nécessité qui s'impose d'urgence et une mesure d'équité, que certainement vous ne refuserez pas à ceux qui sont, à tous les points de vue, les plus fermes soutiens de la Patrie et, partant, les plus dignes d'intérêt.

Tamponné par un tramway

LA VICTIME MEURT A L'HOPITAL

M. Auguste Parau, commissionnaire, âgé de 66 ans, domicilié 67, rue du Château-d'Eau, débouchait jeudi soir, vers six heures, en poussant sa charrette, de la rue Combes sur le cours de l'Intendance. Au moment où il voulait traverser la voie, arrivait un tramway. Le commissionnaire n'eut pas le temps de se garer, et la watwoman fut impuissante à arrêter sa voiture, malgré les efforts qu'elle fit pour freiner. Le tram heurta violemment la charrette, dont le conducteur, le malheureux Parau, roula sur le sol et fut gravement atteint à la tête.

On s'empressa de le relever et de le faire transporter à l'hôpital Saint-André dans une voiture de place.

Malgré tous les soins dont il fut entouré, le commissionnaire a succombé à neuf heures du soir aux suites de ses blessures.

Une enquête, ouverte par les soins du commissaire de police du troisième arrondissement, établira sans doute à qui incombe la responsabilité de ce mortel accident.

La rixe de Saint-Médard

MORT DE LA VICTIME

Le jeune garçon coiffeur Jamain, qui fut, le vendredi soir 10 mai, frappé d'un coup de couteau, à la suite d'une rixe à Saint-Médard, a succombé jeudi après-midi à l'hôpital Saint-André.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULE-DEJARDIN, juge

Un triste personnage

Louis Rondalès, âgé de 31 ans, réformé, était venu d'Alger à Bordeaux en compagnie d'une jeune femme, qu'il exploitait odieusement. Son manège attira enfin l'attention de la police, qui, en arrêtant Rondalès pour vagabondage spécial, délivra sa malheureuse victime.

Rondalès avait eu l'audace d'arborer à sa boutonnière l'insigne des blessés de guerre.

Pour port illégal de décoration et vagabondage spécial, Rondalès, dont le casier judiciaire est lourdement chargé, a été condamné jeudi à **quinze mois d'emprisonnement** et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Recel de déserteur

Des agents de la Sûreté ayant appris qu'un déserteur se cachait dans la maison meublée tenue par le logeur Marcel Charpentier, 27 ans, rue Sainte-Catherine, se rendirent à cette adresse. Feignant de les conduire à la chambre occupée par l'individu recherché, Charpentier leurra les agents et les retint durant un temps assez long pour que le déserteur, prévenu, pût prendre la fuite.

Le tribunal correctionnel a condamné Charpentier à **six mois d'emprisonnement** pour recel de déserteur.

CONSEIL DE GUERRE (18e Région)

Présidence de M. le colonel BONNEFOY

PROPOS DE NATURE A FAVORISER L'ENNEMI

Marie-Albert Delies, employé à la Compagnie de l'Etat, sans doute mécontent de son sort, tenait des propos défaitistes dans son jardin, à Saint-Sever (Charente-Inférieure). Il fut dénoncé et a comparu devant le conseil de guerre pour propos de nature à favoriser l'ennemi et à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations.

Il a été condamné à **trois mois de prison** et sera probablement envoyé au front.

FAUSSE DECLARATION DE STOCKS DE DENRÉES

Le sergent Pierre-Louis Sans, de la 18e section d'infirmiers militaires, épicier à Pau, où il était mobilisé, ayant eu à faire — en vertu du décret du 22 décembre 1917 — une déclaration donnant les quantités de café qu'il détenait, adressa au ministre du ravitaillement une lettre indiquant le chiffre de 600 kilos environ.

Une enquête ayant été faite par le commissaire central de Pau, on constata que Sans possédait plus de 5,000 kilos de café, exactement 5,374 kilos.

Traduit devant le conseil de guerre pour fausse déclaration, prévue par la loi du 3 août 1917, le sergent Pierre-Louis Sans a été condamné à **trois mois de prison avec sursis** et à **14,322 francs d'amende**, valeur des 4,774 kilos de café non déclarés par lui.

Ministère public : M. le commandant Mages et M. le lieutenant Gozzi.

Chronique du Département

Pessac

La rosière de 1918

Le 16 mai, le Conseil municipal a nommé rosière pour cette année Mlle Marthe Plantez.

La gracieuse et douce jeune fille, qui est née le 20 décembre 1898, habite au bourg avec sa famille. Elle assure, avec un constant dévouement, les fonctions de factrice. Il n'est personne qui ne l'estime et l'aime dans la commune. Ses deux frères sont au front de bataille.

La cérémonie du couronnement a été fixée au 2 juin.

Pour guérir vos jambes

des plaies, eczémas et varices, demandez à M. Dupray, 26, avenue de Tourville, Paris, la brochure gratuite n° 20 indiquant le véritable TRAITEMENT DE BOURGOGNE qui guérit chaque année, sans repos et à peu de frais, des milliers de malades.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

MIGNON

Le Théâtre-Français a donné « Mignon » pour les débuts de Mlle Geneviève Coste, de la Gaieté-Lyrique. Cette reprise de l'œuvre charmante d'Ambroise Thomas a été la bienvenue, et certainement la direction du Théâtre-Français eût été bien inspirée en mettant moins fardivement « Mignon » sur ses programmes, où certaines pièces lyriques ont figuré un bien grand nombre de fois. Malgré des attaques souvent répétées, « Mignon » est une des œuvres lyriques qui ont été le plus souvent jouées, et son succès dans le public qui aime le théâtre ne semble pas aller en s'affaiblissant.

Mlle Geneviève Coste a parfaitement réussi dans le rôle de Mignon. Elle a fait preuve d'émotion, de grâce, d'une sincère ingéniosité dans la présentation du personnage, et sa voix, bien que parfois un peu trop brillante, plaît infiniment par le timbre, la souplesse, et par une émission intelligemment dosée. Mlle Coste fut très applaudie.

Philine avait pour excellente interprète Mlle Augusta Garcia, et Mlle Sylvestre fut un gentil petit Frédéric.

M. Chardy tint fort agréablement le rôle de Wilhelm Meister, et chanta avec un goût particulièrement apprécié la romance. M. Lapeyre mit très heureusement en valeur le rôle de Lothario, par les belles sonorités d'une voix adroitement conduite. M. Chambon fut un Laërte ayant la verve, le brio demandés par le rôle. MM. Lambrette, Delacroix, Boucher et Pascal apportèrent une bonne contribution à l'ensemble de l'exécution.

Orchestre habilement dirigé par M. Bastide.

WERTHER

au bénéfice de l'hôpital 201

C'est pour nous une agréable tâche d'avoir à constater de nouveau la fort bonne interprétation de « Werther » sur la scène du Théâtre-Français, car le drame lyrique de Massenet était donné, jeudi en matinée, au bénéfice de l'hôpital militaire n° 201, hôpital où tant de nos chers blessés ont reçu et reçoivent encore les soins les plus dévoués et les plus affectueux.

Mme Suzanne Brohly fut encore une émouvante Charlotte, pure et chaste jeune fille à la scène du Clair de lune, au premier éveil de son amour pour Werther, puis cédant par degré, malgré elle, à partir de la scène des Lettres, à toute la force de la passion. Et ces sentiments furent exprimés d'une voix qui charme et l'oreille et le cœur.

M. Campagnola s'assimile de plus en plus le rôle de Werther. Et cela apparaît en bien des passages où la nature de l'organe du brillant ténor faisait craindre un manque de souplesse et d'expression délicate. Les moyens vocaux de l'artiste se plient facilement à toutes les exigences du rôle.

Quant à M. Bédué, on sait quel parti il tire du rôle ingrat d'Albert; on sait aussi que M. Ricard est un excellent bailli, et que Mlle Sylvestre présente fort agréablement le personnage de Sophie.

La « Marseillaise », chantée par Mlle Brohly, fut chaleureusement applaudie.

C. P.

Galas du Français

Dimanche de Pentecôte, en matinée, **MANON**, avec le ténor **Campagnola** et **Mlle Augusta Garcia**. — En soirée, **LA JUIVE**, avec le ténor **Cazenave**, **Lucyle Panys**, **H. Ferran**.

Lundi, en matinée, **L'AFRICAINE**. — En soirée, **LA TRAVIATA**.

Pickman et Inaudi à l'Apollo

Samedi, dimanche, lundi, trois matinées, trois soirées, avec, fait sans précédent à Bordeaux : **PICKMAN** et **INAUDI** dans un programme sensationnel.

Les Jeudis d'Opéra aux Bouffes

MIGNON

Jeudi prochain 23 mai, à 2 h. 30, inauguration des matinées d'opéra et d'opéra-comique, qui seront données pendant l'été à ciel ouvert et dans une salle idéale de fraîcheur. — Au programme pour cette première matinée de famille, **MIGNON**, avec **Mlle Augusta Garcia**, **Henry Chardy**, **André Chambon**, **Lapeyre**, etc., et **Mlle Geneviève Coste** dans le rôle de **Mignon**.

Tous les soirs, à 8 h. 30, AVE MARIA DE TITRE D'AILE ! jouée à ciel ouvert.

Trianon-Théâtre

LES ADIEUX DE LA TROUPE

Jeudi soir, la compagnie de Trianon a fait ses adieux à l'élégant public qui la suit assidûment depuis septembre dernier. La coquette salle était trop petite pour contenir tous ceux qui voulaient fêter une dernière fois les sympathiques comédiens.

Le succès a été naturellement très chaleureux. Les artistes disparaissaient sous les gerbes de fleurs, et les rappels se succédaient inlassablement.

TOUS LES JOURS, EN MATINEE ET EN SOIREE (deux matinées, à 2 heures et à 5 heures, dimanche et lundi), spectacle extraordinaire donné pour la première fois en province, **LE VESQUE**, le vrai, l'unique, le roi du cinéma, en chair et en os, dans « **L'ETRANGE AVENTURE DE COCANTIN** », sketch de M. Louis Feuillade, auteur de « **JUDEX** ». L'inénarrable Cocantin joue avec **LUCETTE DE LANDY**, **CORADIN**, **Daubéry**, son trombone et son chien. Il passe à 4 heures et à 10 heures. **Le programme, complété par les meilleurs films du grand comique, peut être vu par tout le monde.** — Location tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures. En dépit des sacrifices consentis par la direction, **LES PRIX NE SONT PAS AUGMENTÉS.**

Scala-Théâtre

« **C'est roulant !** » — De vendredi à lundi, matinée et soirée. Grand concours de chant.

« **Tout à l'air !** » — Jeudi 23, dans la Scala, transformée en casino d'été, plafond ouvert, la revue : « **Tout à l'air !** », avec Andrée Dangel.

Alhambra-Casino d'Eté

La piste, complètement en plein air, attire tous les jours les patineurs en plus grand nombre, et les coureurs s'entraînent avec ardeur pour la course de dimanche et le match de hockey.

Rappelons que dimanche et lundi, la maison Pathé fera prendre au cinéma les coureurs dans les jardins de l'Alhambra, et tous les visiteurs qui auront été cinématographiés pourront se revoir la semaine suivante sur l'écran de l'Alhambra.

Dans les jardins, attractions et concert vocal et instrumental.

Hôpital auxiliaire n° 214 (Gratry)

Voici le programme de la messe du dimanche 19 mai, à dix heures précises.

1. Veni Creator (C. Franck), MM. Ruydel et P...; 2. Andante pour violon (F. Thomé), Mme Bonis-Billard, premier prix du Conservatoire de Paris; 3. Cantate de la Pentecôte (S. Bach), M. Ruydel; 4. Elégie pour violon (G. Fauré), Mme Bonis-Billard; 5. Agnus Dei (Bizet), Mlle V. D...; 6. Ave Maria, duo (Th. Dubois), Mlle V. D... et M. Ruydel; 7. Rédemption (Gounod), chœurs.

SPECTACLES

VENDREDI 17 MAI

BOUFFES. — 8 h. 30 : « **A tire d'aile** », revue.
APOLLO. — 8 h. 30 : **Pickman**, le célèbre hypnotiseur.
TRIANON. — 2 h. 30 et 8 h. 30 : « **L'étrange aventure de Cocantin** », avec **Lévesque**.
SCALA. — 8 h. 30 : « **C'est roulant !** »
ALHAMBRA. — Cinéma. Skating.

CINÉMAS

Cinéma Etoile-Palace

Jusqu'à dimanche, **INTEMPERANCE**, drame en 4 parties; « **LE BARON MYSTERE** », 3e épisode. Lundi, « **L'HOMME QUI S'EST VENDU** ».

«